

Bon ça y est, ils sont qualifiés. Au moins ça, c'est fait. Et au moins une bonne nouvelle. Il paraît que les Français attendaient ça avec impatience. Car pendant qu'ils regardent le match ils oublient leurs petits soucis du quotidien : le gaz qui augmente, les impôts qui tombent, les salaires qui stagnent, les fins de mois qui arrivent de plus en plus tôt... Non vraiment cette qualification est une aubaine. Le Gouvernement va même pouvoir en profiter pour annoncer une paire de mesures impopulaires en diable, de toute façon les Français seront entièrement tournés vers le Brésil donc pendant ce temps-là la terre peut bien s'écrouler. Tout de même c'est beau de voir comment le sport peut mobiliser un peuple autour d'un ballon. Et peut-être même que ça va en réconcilier certains avec une certaine idée de la France. Une France qui multiraciale, diverse, multiculturelle. A moins que pour les sympathisants FN, tous ceux qui jurent qu'ils vont voter Marine aux prochaines élections, il y ait deux sortes de Français d'origine étrangère : ceux qui qualifient la France pour le Brésil comme Karim Benzema, Mamadou Sako, Moussa Sissoko... ou ceux qui font partie des célébrités comme Jamel Debbouze, Samy Naceri, Omar Sy... Et les autres.

Adieu l'ami

C'est en début de semaine dernière, que la nouvelle est tombée. Alain Mascret, ancien Maire adjoint de la ville de Calais sous Jean-Jacques Barthe et Jacky Hénin, est décédé. L'homme aux plus de 40 années d'adhésion au radicalisme socialiste, n'a pas réussi à résister aux attaques de la maladie. Pourtant, il en avait vu l'ami Alain.

Longtemps salarié du privé, il est cadre dans une entreprise calaisienne quand une nouvelle crise économique le prive d'emploi. C'est dans la même période, le début des missions locales et d'un travail d'orientation en direction de la jeunesse. Alain postule et deviendra directeur de la mission locale de Calais et environs. Un poste qu'il occupera jusqu'à son départ en retraite.

Du côté de la politique, le virus l'atteindra très vite. En 1971, il est déjà candidat aux municipales, contre Jean-Jacques Barthe et l'union de la gauche. En 1977, les relations s'étant clarifiées avec les Radicaux, Alain Mascret rejoint l'union qu'il ne quittera plus. Il était toujours conseiller municipal d'opposition. 36 années au service de Calais et de ses habitants.

De nombreux observateurs locaux avaient tendance à dire de lui qu'il était l'allié permanent des Communistes, celui qui empêchait le parti socialiste d'être devant. Des observateurs qui avancent ces réflexions sans avoir jamais tenté de connaître les raisons de fond de cette réalité.

Des raisons qui tiennent à la valeur de la parole donnée, au respect des engagements pris, à l'acceptation de la différence dans le respect de la ligne politique élaborée ensemble. C'est parce qu'il était radical et proche du parti socialiste, qu'il avait pu juger la capacité des différents partenaires à respecter



leurs engagements, comme son collègue Michel Lenglin. Alain disait à ceux qui le lui demandaient : « avec les Communistes tu n'as pas de souci à te faire, quand ils t'ont donné leur parole ils la respectent. On ne peut pas en dire autant de tout le monde et je suis bien placé pour le savoir ».

Jean-Jacques Barthe, ancien Maire de Calais, interrogé par la presse à l'occasion du décès de son ancien adjoint dira : « je l'aimais bien, c'était un bon camarade. Avec lui, il n'y a jamais eu de souci, ni de désaccord. Il est resté fidèle à l'union de la gauche même si les Radicaux n'étaient pas les plus proches des Communistes ».

Jacky Hénin, député au Parlement européen et ami d'Alain Mascret depuis une petite trentaine d'années lui a rendu un hommage appuyé : « Un homme bien ! Mon ami Alain Mascret s'en est allé,

terrassé par la maladie du siècle, au terme de souffrances qui l'empêchaient de continuer à vivre pleinement sa passion pour la politique.

Mes premiers mots iront à sa famille et surtout à son épouse, qu'il avait conscience de beaucoup fatiguer. Des mots de réconfort qui n'atténueront pas la peine, mais permettront de montrer l'attachement qui était le mien pour cet ami unique en son genre.

Qu'il me soit ensuite permis de faire un dernier clin d'œil à un formidable compagnon de route. Résumer en quelques mots 30 ans de débats, de plaisanteries, de regards croisés sur la société, de discussions personnelles, d'amour pour notre ville... est impossible.

Alors, je dirai simplement qu'Alain était un homme bien, un homme de parole et de convictions, un homme de générosité et d'esprit.

Aujourd'hui j'ai de la peine et entends le dire publiquement. Mais le fait d'avoir cette peine ne me détournera pas du but que nous poursuivions ensemble : construire un monde meilleur, dans lequel chaque citoyen trouverait sa place.

Adieu l'ami. »

Alain était un fervent lecteur du Rusé et aimait à nous donner des pistes pour l'écriture. Combien de fois nous a-t-il dit : « dis donc t'est au courant... Tu devrais le mettre dans le journal... »

Qu'il nous soit permis avec cette page de lui rendre un dernier hommage en forme de clin d'œil.

Le dessin



On y pense

On l'a déjà écrit ici même plusieurs fois, mais on va continuer jusque fin décembre, parce que c'est aussi notre rôle : si vous ou l'un de vos proches (le petit-fils qui a eu 18 ans cette année par exemple, posez-lui donc la question) n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 31 décembre. Et c'est au service état civil de la mairie que ça se passe. Faites-le savoir autour de vous...

On le note

Vous pouvez encore signer la pétition lancée par la cellule PCF du Fort-Nieulay pour s'opposer à la fermeture du bureau de Poste du quartier tous les après-midis à partir du 1^{er} janvier 2014.

La pétition est disponible auprès des militants communistes du Fort, chez les commerçants et téléchargeable sur le blog du Rusé : www.leruse.fr

On le note

L'Atelier a repris ses bonnes habitudes. Chaque vendredi à partir de 18 h, vous pouvez donc venir à l'Atelier prendre un verre entre copains, papoter, taper le cartons ou même, soyons fous, parler politique... Il en faut pour tous les goûts...

Ouverture de l'Atelier
Tous les vendredi soir
à partir de 18 h
Bd de l'Égalité

A La Poste : on gère, Monsieur !

Nos habitués ont eu l'occasion de lire les articles relatifs à la volonté de La Poste de fermer le bureau de poste du Fort-Nieulay tous les après-midis. Interpellé par Jacky Hénin dans le cadre de son double mandat (conseiller municipal de Calais et Député européen), la Poste a répondu.

Elle propose au Député européen de le recevoir pour lui exposer les pistes de travail qu'elle examine actuellement. Elle précise également dans le courrier que la réflexion menée vise à améliorer l'accueil et la qualité de service sur l'ensemble des bureaux de poste de la ville. Il apparaît ici évident, qu'en fermant le bureau du « Fort » l'après-midi, on élimine les risques de réclamations sur l'activité.

La poste précise encore que les mesures qui sont en réflexion visent à répondre au mieux aux attentes de l'ensemble de la clientèle calaisienne et tiennent compte des souhaits des collaborateurs.



Là, on se dit que du côté de la poste on ne manque pas d'humour.

La poste qui n'a pas suffisamment de moyens, mais envoie une quantité impressionnante de courriers en recommandé avec accusé de réception, pour informer ses clients : « *que l'entreprise va restituer à ses clients (les entreprises) une partie des gains de performance (sic)* ». Pour ceux qui ne comprendraient pas bien, moins de service public, pour plus de cadeaux aux entreprises.

La poste enfin, qui semble persuadée (c'est ce qu'elle laisse entendre aux syndicats) qu'elle ne changera pas de position et que finalement tout le monde acceptera.

Là, ils s'avancent un peu et pourraient être surpris des capacités d'imagination de ceux à qui on veut faire prendre des vessies pour des lanternes et qui n'entendent pas se laisser faire.

Municipale 2014
Rassemblement de la Gauche

avec
JACKY HENIN

Projet municipal
 Liste municipale 2014
 Pot fraternel

Jeudi 28 Novembre
 19H Bowling de Calais

A l'angle de l'avenue Antoine de St Exupéry et de la rue Salvador Allende

Calais d'abord, Calais toujours, Calais encore !

Poil à gratter

Vous n'avez pas de nouveau message

Manifestement notre article intitulé « *La presse est objective et équitable. Ou pas* » n'a pas eu l'heur de plaire à *La Voix du Nord*. Qui a donc décidé de répondre à notre réponse (!) dans un *Dessous sans Dentelle* daté du 20 novembre. A ce stade deux options s'offrent à nous : continuer à polémiquer pendant des semaines (c'est possible : on a les arguments pour...), ou sonner la fin de la récré. C'est ce qu'on a décidé de faire. Non sans avoir auparavant apporté deux ou trois précisions, l'article de *La Voix du Nord* comportant quelques imprécisions dommageables. La journaliste affirme en effet avoir essayé de joindre Jacky Hénin par téléphone : « *Vous aviez deux messages en absence et un nouveau message* ». Mais bien sûr... Jacky Hénin aurait dû reconnaître le numéro, enfin ! Quant au message... Il ne l'a pas reçu, sinon il aurait rappelé (Philippe Hénon, du *Nord Littoral* avait eu plus de chance, il avait réussi à le joindre...) Est-ce utile d'ajouter que le traitement inégalitaire, est bien évidemment inventé par Jacky Hénin puisque *La Voix du Nord* précise avoir parlé de la Fête du Bois Campagne du 15 août et évoqué la conférence de presse de rentrée en septembre. Ah mais tout va bien alors ! Bien sûr nous ne reviendrons pas sur le traitement dont bénéficie le député Capet (deux articles sur son « bilan » en à peine un an et demi... contre rien pour le député Hénin en 9 ans). C'est inutile puisqu'ils sont irréprochables et qu'on ne comprend rien. Mais cessons-là, c'est promis maintenant on dira que la presse est équitable. Ou pas.

Philippe Blet joue au banquier

Mais qu'est-ce que c'est que ce cirque ? Lors du conseil communautaire de ce jeudi 21 novembre, Philippe Blet et son conseil communautaire ont décidé d'accorder une avance remboursable de 500 000 € à Alcatel. Ça commence à faire beaucoup. Il y a déjà eu Meccano à qui la CAC avait accordé une avance de 250 000 €, Tioxide (500 000 €), Schaeffler (300 000 €) et maintenant Alcatel... Philippe Blet se prendrait-il pour un banquier ? Une avance qui est d'autant plus incompréhensible que selon Karl Lefebvre, délégué syndical CGT de l'entreprise, cette société dispose de « *350 millions d'euros sur son compte* », ajoutant que « *ASN aurait même les moyens de prêter de l'argent aux entreprises calaisiennes si elle le voulait* ». D'ailleurs il ne comprend pas pourquoi l'agglomération n'aide pas plutôt des « *boîtes comme LKI (qui) est*

en train de crever ». C'est vrai ça, pourquoi la CAC ne préfère-t-elle pas aider plusieurs petites entreprises locales (comme elle l'a fait une fois avec La Maison des tartes pour 32 000 €), plutôt que des grosses entreprises qui vont spéculer avec l'argent qui leur est prêté. Des fois, on se dit qu'il y a des tartes qui se perdent.

Le message est passé

A ceux qui en douteraient encore on peut leur confirmer que oui, le Rusé est bien lu en mairie. La preuve ? Ce lundi 18 novembre on dénonçait (Rusé N°231) l'état d'abandon du terrain de l'OPH situé à l'angle des rues des Quatre Coins et du 11 Novembre, terrain sur lequel des gens mal intentionnés viennent déposer toutes sortes de débris. Eh bien ce vendredi 22, le service encombrants de la ville avait dépêché un camion pour nettoyer le coin. Tout de même, heureusement que le Rusé est là.

Présomption d'innocence

Loin de nous l'idée de commenter la presse du mercredi 20 novembre dans le cadre de la mise en examen de trois personnes du comité d'entreprise de feu SeaFrance, mais tout de même... Dans *La Voix du Nord* on apprenait qu'il serait reproché aux trois hommes des faits d'une rare gravité : la mise à disposition de bus, par le comité entreprise, lors de déplacements au profit des salariés pour la défense des emplois en 2012, l'achat de casse-croûtes pour ces derniers, le financement de déplacements de délégués syndicaux et l'octroi de prêts à taux zéro au profit de quelques salariés du CE (prêts qui ont été remboursés). Le *Nord Littoral* n'évoque que très partiellement ces faits (2 phrases suffisent) dans les deux pages qu'il consacre à ces mises en examen, UNE à l'appui. Il préfère évoquer un trou de 400 000 € dont on se demande d'où il sort, et surtout s'épancher sur les biens d'Eric Vercoûtre qui prouveraient qu'il s'est enrichi. Nous on aimerait juste que la présomption d'innocence soit réellement respectée et non que certains soient jetés en pâture sous prétexte de sombres règlements de compte. Mais l'histoire a montré que la présomption d'innocence... ça reste pour certains juste une notion.

Pierre Fa condamné

L'information aurait pu passer presque inaperçue. D'ailleurs elle a été carrément occultée par le *Nord Littoral*. Ils ont dû passer à côté... On a appris dans *La Voix du Nord* du 22 novembre 2013 que Pierre

Fa avait été débouté en appel face à Didier Cappelle. L'ancien président du Directoire de SeaFrance avait assigné le syndicaliste pour « propos injurieux » suite à des interviews dans lesquelles Didier Cappelle évoquait un « patron voyou » et un « voyou incompetent ». Debouté dans un premier jugement daté du 18 juin 2012, Pierre Fa avait fait appel. La Cour d'appel de Paris a non seulement confirmé le premier jugement mais en outre condamné l'ancien président du Directoire à 1 500 € de dommages et intérêts envers Didier Cappelle.

Trop drôle

Natacha Bouchart en avait fait un des axes forts de sa campagne en 2008 : il fallait réduire le périmètre du stationnement payant que Jacky Hénin avait, lui, étendu. Lors du dernier conseil municipal elle a donc annoncé qu'une partie du Bd Gambetta allait redevenir gratuite, à la demande des riverains selon ses dires. Dans *La Voix du Nord* du 21 novembre, on apprenait que « *Les commerçants (étaient) consternés par le stationnement gratuit* ». Avec le retour de la gratuité, les commerces du secteur ont pu constater le retour... des voitures ventouses. C'est pour lutter contre ce phénomène qui pénalise le commerce de centre-ville que l'ancienne municipalité avait élargi le stationnement payant. Non sans avoir créé des abonnements permettant aux riverains de pouvoir se garer à moindre coût. Natacha Bouchart préfère permettre à tout un chacun de pouvoir se garer librement (elle a annoncé que la Place Crèvecoeur redeviendra gratuite elle aussi...) et surtout de ne plus pouvoir se garer du tout, quitte à faire payer la perte des recettes par les impôts des Calaisiens.

6 ans de réflexion

Natacha Bouchart a fait une découverte. Figurez-vous que « *Calais a deux centres et le périmètre commercial est beaucoup trop large. Les boulevards sont trop longs et les commerces trop dispersés* ». C'est elle-même qui le dit (*Nord Littoral* 16-11-13), et cette conclusion est le fruit d'une réflexion lancée sur le commerce de centre-ville. Eh bien, nous voilà soulagés ! Ben oui, parce que souvenez-vous, pendant la campagne de 2008, Natacha Bouchart n'arrêtait pas de répéter que si le centre-ville se vidait, c'était à cause des cocos. Ils faisaient PEUR à tout le monde, les vilains ! Finalement non, c'est peut-être à cause de la physiologie du centre-ville. Il faut dire que c'est difficile pour elle de mettre encore ça sur le dos d'Hénin qui n'est plus à la tête de la ville depuis 6 ans. Sa promesse de 2008 de redynamiser le centre-ville a fait long feu...